

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR PART C

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TRENDS & LEVELS MANAGEMENT FUND (Code ISIN : FR0013270519)

Cet OPCVM est géré par FUTUR INVESTMENT MANAGERS

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif :

L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche d'une performance annualisée nette de frais, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, supérieure à l'indicateur composite EONIA capitalisé + 2,00 %. L'objectif est recherché au travers d'une succession de positions directionnelles associées à des couvertures, lesquelles limitent le gain ou la perte. Les positions étant prises sur plusieurs périodes dans l'exercice, le rendement global s'exprime comme une somme de rendements limités.

Stratégie :

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence à travers un investissement sur les marchés actions. La méthodologie pour rejoindre cet objectif repose, essentiellement, sur la gestion de positions sur des contrats futures indices actions « grandes capitalisations » couvertes avec des options sur ces mêmes contrats, afin de limiter systématiquement le risque « actions ». Les positions d'expositions sont mises en œuvre sur des durées limitées et peuvent être acheteuses ou vendeuses. Les gérants peuvent également exposer le portefeuille au marché des obligations internationales et au marché des actions internationales par le biais d'investissements en actions, obligations, OPCVM et ETF. Ces stratégies d'allocation pourront faire varier l'exposition du fonds aux actions de -90% à 190% de l'actif net de l'OPCVM. Le fonds a donc vocation à être décorrélié, à moyen et long terme, de l'évolution des marchés sous-jacents (notamment actions).

En fonction de leurs anticipations sur les risques et opportunités de marchés et de leurs convictions fortes les gérants seront amenés à gérer dynamiquement l'exposition aux marchés actions à travers l'utilisation d'instruments financiers à terme et de positions d'options associées. En outre le fonds pourra être investi jusqu'à 100% de son actif aux actions, obligations, titres de créance du marché monétaire et parts ou actions d'OPCVM et de FIA.

La méthode de calcul du risque global du Fonds sur les instruments financiers à terme est celle de l'approche par l'engagement.

Les gérants fondent essentiellement leur processus d'analyse, d'investissement et de désinvestissements sur des principes de finance comportementale. Celle-ci se distingue de la finance classique dans le sens où elle traite des comportements des individus et des foules et non de la valeur intrinsèque ou projetée de l'actif.

Ils mènent avec l'appui de cabinets de recherche indépendants un travail d'analyse sur 4 niveaux :

1. Le contexte économique
2. L'évaluation du sentiment
3. La sélection d'actifs
4. La gestion du risque

Investissement en OPCVM : maximum 100%

Conditions de rachat :

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour d'établissement de VL, jusqu'à 12 heures chez CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J) calculée sur les cours de clôture de J publiée en J+1. Cette part est une part de capitalisation

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

-La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

-La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

-Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [5] :

Le FCP se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique de risque dû à son exposition (de -90% à +190%) aux actions.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque lié au recours à des dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement | |
|--|--|
| Frais d'entrée | 0% |
| Frais de sortie | 0% |
| Frais prélevés par le fonds sur une année | |
| Frais courants | 2.40 % T.T.C* |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | Max 20% TTC au-delà de l'indicateur de référence** |

* Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants prennent en compte les frais indirects liés à la détention de véhicules collectifs de gestion mais excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation hormis ceux payés pour l'intermédiation des OPCVM.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 à 12 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion FUTUR IM 19 rue Vivienne 75002 PARIS ou sur le site internet www.futur-im.com

**indicateur de référence = EONIA capitalisé calculé coupons nets réinvestis + 2%

PERFORMANCES PASSES

Création au cours de l'année 2018
Une performance calculée sur une durée inférieure à un an ne peut en aucun cas être affichée

Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 16/11/2017

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire :

CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :

Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de FUTUR INVESTMENT MANAGERS-19 rue Vivienne 75002 PARIS- contact@futur-im.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :

Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion. Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion.

Fiscalité :

Le FCP n'est pas éligible au PEA

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Le FCP est ouvert à tous souscripteurs

La responsabilité de FUTUR INVESTMENT MANAGERS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Politique de rémunération : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.futur-im.com

FUTUR IM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/01/2019.